

VERS L'ARBEITSFRONT ?... OU LES SYMPTÔMES DE L'UNICITÉ!...

J'ai eu l'occasion de souligner l'écart entre les déclarations de certains militants syndicaux et ce qu'ils font réellement.. Personnellement, je n'ai jamais sacrifié au mythe *«totalitaire»* de l'unité. De plus, l'expérience nous a appris qu'il est vain de vouloir rechercher un quelconque compromis avec le totalitarisme.

De ce point de vue, la démarche de certains syndicats affirmant leur volonté *«d'union»* me semble dissimuler (mal) une adaptation progressive aux exigences du système totalitaire qui se met en place dans le cadre de la *«Nouvelle Europe»*: *«Ein Volk, Ein Reich.. Ein Führer»* autrement dit: *«Un Peuple, un Empire, un Chef»*. Dans un tel système, il n'y a plus de place pour le pluralisme syndical, c'est-à-dire le droit pour les travailleurs de s'organiser dans un syndicat de leur choix en vue de la défense de leurs intérêts. L'idéologie thomiste est totalitaire du *«bien commun»* impose le respect pour tous des règles de la subsidiarité. C'est probablement la raison pour laquelle on assiste à une sorte de marche à l'unicité syndicale (et politique), indispensable pour, dans un second temps, l'adhésion au *«syndicat»*, unique et obligatoire, que préfigure la C.E.S.

Telles sont les dures réalités de la situation politique actuelle. Certains camarades, et c'est leur droit peuvent penser que j'exagère les dangers et que nous sommes dans un régime *«mi-démocratique, mi-totalitaire»*. J'aurais tendance à penser, qu'il s'agit là, faire preuve d'une illusion mortelle.

«Les faits sont têtus». Par exemple, dans le cadre de l'ex-assurance chômage et sous couvert du *Pare*, se met en place le fameux *«grand service de l'emploi»* cher aux gens de la C.F.D.T. et du *«patronat chrétien»*. Aujourd'hui, alors que l'on diminue les allocations de chômage, l'argent des travailleurs est redistribué, via les Assedics, (sous prétexte d'aide au retour rapide à l'emploi) aux entreprises et aux chambres patronales. Mieux, dans *«l'usine à gaz»*, mis en place dans les Assedics, grâce au patronat, la CFDT, la CFTC, la CGC et le concours actif des militants de la CGT, on est en train d'institutionnaliser dans les départements des organismes permanents de *«concertation»* avec les organisations patronales.

Dans un tel contexte, il est urgent d'organiser la résistance et, en premier lieu, lever des équivoques!

Or, à quoi assistons-nous? Sous prétexte de ne pas se laisser isoler, toutes les organisations syndicales (y compris la C.G.T.F.O.) se ruent à Bruxelles (où l'argent coule à flot!) pour préparer le bon peuple à l'acceptation du pire. C'est sans doute pourquoi nous assistons à de biens étranges manœuvres, comme la participation sous des formes diverses (servant à préserver un tout petit droit de *«contestation»*) de l'ensemble des organisations syndicales (y compris la C.G.T.F.O.) à des manifestations *«d'union sacrée»* comme celle du 2 mai 2002 appelant à participer au plébiscite en faveur d'un seul candidat à la présidence de la République.

Mais un pas supplémentaire vient d'être franchi avec la déclaration commune du 6 janvier 2003, déclaration à laquelle, il est vrai, les camarades de l'EDF ont apporté un démenti cinglant! Cela n'empêchera pas, ou mieux encore, servira à justifier *«l'organisation d'une journée nationale de manifestations décentralisées»* (on n'est jamais trop prudent) notamment pour obtenir *«un droit de départ à taux plein avant 60 ans, dès 40 ans de cotisations, pour les salariés ayant, aujourd'hui, commencé à travailler très tôt»*.

Dans une circulaire signée Marc Blondel et un communiqué de *«F.O.»* (on remarquera la disparition, quasi systématique, du sigle de la centrale de l'avenue du Maine des 3 lettres C.G.T. pourtant lourdes de signification) les responsables tentent d'expliquer leur comportement devant les agents stipendiés de Bruxelles, en suggérant entre autres, que la formule du *«partage des richesses»* serait propre à la C.G.T.F.O., alors qu'il ne s'agit que d'une resucée du fameux *«partage des revenus»* cher à la C.F.D.T. et à Jacques Delors et qui fut en son temps, vigoureusement dénoncé par Robert Bothereau.

Enfin, et pour conclure, (provisoirement!) je tiens à rappeler que, partisan résolu du recours à l'action directe quand elle est possible et voulue par les travailleurs eux-mêmes, je n'ai jamais été un adepte de «*l'agit-prop*». Avec Pelloutier, à l'unité factice du nombre, je préfère «*l'unité d'aspiration*» mille fois plus féconde!

L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes !

Alexandre HÉBERT.
